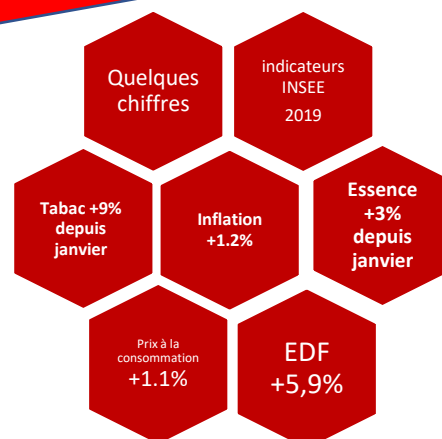


Négociation des Salaires 2020,



NAO c'est parti !

Les salariés attendent un geste fort de la direction



Le contexte national

La CGT s'est battue contre la loi travail de 2016 et les ordonnances Macron de 2017. Ces reculs sociaux ont eu des effets négatifs sur la vie professionnelle et personnelle des salariés qui ont fait face aux bouleversements digitaux, aux changements dans l'organisation du travail. **Une amélioration réelle et conséquente des salaires est plus que nécessaire pour faire face aux augmentations du coût de la vie** et à une baisse des allocations familiales dans le projet de loi finances 2020.

Etant donnés les bons résultats de l'entreprise, la direction doit mettre en place une meilleure NAO que l'année dernière.

La CGT fait les propositions suivantes :

€ Une augmentation générale pour les employés, agents de maîtrise, techniciens et cadres de 3%, et une augmentation individuelle basée sur de vrais critères négociés de 1%

🛒 Une prime de fin d'année de 750 euros net, la direction peut le faire, le dispositif de la prime Macron étant reconduit

🍳 Une augmentation de tous les minima de 2,5%

👤 Ouverture de négociation sur l'intéressement

🗣️ RTT Cadres : La direction doit revenir sur les mesures restrictives issues de la dernière NAO

👤 Paiement du temps de trajet entre la location et le restaurant d'entreprise

Laforce@voscôtés

www.cgtdisney.fr

01 6474 43 51

La CGT Disney



Contactez-nous : cgtdisney@hotmail.fr



Réforme des retraites, attention danger, TOUS CONCERNÉS ! Ce qui nous attend avec le régime par points !



1 euro cotisé = les mêmes droits à la retraite :

OUI mais avec quels droits ?

Le gouvernement a annoncé qu'1 euro cotisé ouvrirait à chaque salarié les mêmes droits.

Derrière cette apparence d'équité se cache 3 problèmes :

1) Le calcul de la retraite ne se fera plus sur les meilleures années mais sur l'ensemble de la carrière;

2) Les mécanismes de solidarité qui neutralisent les aléas de la carrière (chômage, arrêt de travail, maladie, maternité, congés spécifiques) pourraient être plafonnés, voire supprimés;

3) Ce soit disant principe d'équité ne nous dit rien sur la garantie de nos droits à la retraites. Quel sera le montant des pensions par rapport au salaire de fin de carrière ? Quel âge de départ ?

Qu'est-ce que le régime par points à cotisations définies, proposé par le gouvernement ?

D'après le gouvernement, chacun percevra en fonction de ce qu'il aura cotisé durant toute sa carrière. Le problème c'est que le montant de la pension ne sera pas garanti et ne sera connu qu'au moment du départ à la retraite. Ni le gouvernement, ni le Medef ne veulent augmenter les cotisations retraite. Ainsi toutes les pensions seront revues automatiquement à la baisse et les salariés devront partir bien après 62 ans pour prétendre à une retraite acceptable.

Une seule certitude, nous serons tous perdant : employés, agents de maîtrise et particulièrement les cadres avec la suppression et la fusion de l'AGIRC dans l'ARCCO.

3 facteurs qui vont nous pénaliser :

- Le montant des pensions sera calculé sur les 43 annuités au lieu des 25 meilleures années dans le privé. **Cela signifie une baisse des pensions** et donc des départs à la retraite à plus de 65 ans pour vivre décemment !
- **Double peine pour les femmes** : les femmes étant encore moins bien payées que les hommes, elles seront particulièrement touchées avec des pensions de reversions remises en cause et moins de compensation des congés maternité et parentaux.
- L'objectif de la réforme est de réorienter les salariés vers la capitalisation : **la baisse générale programmée des pensions vise à généraliser les retraites par capitalisation comme complément de retraites**. Cette incitation sera très forte pour tous, surtout pour certains cadres, qui ne pourront plus cotiser dans le système commun. Les différentes crises financières de la dernière décennie ont démontré l'aspect dangereux de la retraite par capitalisation. **L'argent capitalisé risque d'être perdu en cas de crash boursier**. Seules les banques et assurances sont les gagnants avec ce système.

Travailler plus longtemps pour moins de pension, n'est pas acceptable pour la CGT, l'augmentation conséquente des salaires est une nécessité pour vivre mieux aujourd'hui et surtout demain.

Laforce@voscôtés

www.cgtdisney.fr

01 6474 43 51

La CGT Disney



Contactez-nous : cgtdisney@hotmail.fr

